

## Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant

À la direction de La Banque Toronto-Dominion

### Étendue

Nos services ont été retenus par La Banque Toronto-Dominion (la « Banque » ou la « TD ») pour réaliser une « mission d'assurance limitée », au sens des Normes internationales de missions d'assurance (ci-après, la « mission »), à l'égard des principaux indicateurs de performance présentés dans le *Rapport 2020 sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance* de la Banque (le « Rapport »). L'étendue de notre mission, comme il a été convenu avec la direction, englobait les indicateurs de performance suivants :

#### ► **Élément considéré 1 :**

Activités à l'échelle mondiale et au Canada :

- Pourcentage de femmes occupant un poste de cadre supérieur
- Pourcentage de femmes occupant un poste de cadre intermédiaire ou un autre poste de direction
- Pourcentage de femmes dans l'ensemble du personnel

Activités au Canada seulement :

- Pourcentage de membres de minorités visibles occupant un poste de cadre supérieur
- Pourcentage de membres de minorités visibles occupant un poste de cadre intermédiaire ou un autre poste de direction
- Pourcentage de membres de minorités visibles dans l'ensemble du personnel
- Pourcentage de personnes handicapées dans l'ensemble du personnel
- Pourcentage d'employés autochtones dans l'ensemble du personnel
  
- Indice d'expérience légendaire (secteurs d'exploitation TD Canada Trust et Banque TD)
- Taux de mobilisation des employés (Groupe Banque TD)

Les indicateurs sociaux et économiques pour l'année terminant le 31 octobre 2020 suivants :

- Taux de rotation du personnel (activités au Canada et aux États-Unis)
- Valeur économique non répartie

Les principaux indicateurs de performance sont appelés collectivement l'« élément considéré 1 » et sont identifiés dans l'annexe 1.

- **Élément considéré 2 :** Une mission visant à fournir une assurance limitée sur le tableau des activités neutres en carbone (le « tableau ») de la Banque au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale pour l'exercice clos le 31 juillet 2020.

- ▶ **Élément considéré 3 :** Une mission visant à fournir une assurance limitée sur les émissions de gaz à effet de serre provenant des installations de la Banque, particulièrement en ce qui a trait aux émissions des champs d'application 1 et 2 et du champ d'application 3 associées aux actifs loués en aval pour l'exercice clos le 31 juillet 2020 et aux émissions du champ d'application 3 associées aux voyages d'affaires pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, relativement aux activités au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale présentées dans le tableau et le rapport.
- ▶ **Élément considéré 4 :** Une mission visant à fournir une assurance limitée sur la consommation énergétique de la Banque pour ses activités au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale pour l'exercice clos le 31 juillet 2020.

Outre la description figurant au paragraphe précédent, qui porte sur l'étendue de la mission, notre mission d'assurance ne s'étend à aucune autre information incluse dans le Rapport, ou liée à celui-ci, et par conséquent, nous n'exprimons pas de conclusion sur cette information.

### Éléments considérés et critères appliqués par la TD

Lors de la préparation des éléments considérés, la Banque a appliqué les indications pertinentes figurant dans les normes de la Global Reporting Initiative (« GRI ») ainsi que les critères élaborés en interne (ensemble, les « critères ») qui suivent :

- ▶ **Élément considéré 1 :** L'élément considéré se compose de certains indicateurs sociaux, économiques et environnementaux de performance définis par la direction et dans les normes de la Global Reporting Initiative (« GRI »).

Les critères utilisés pour évaluer cet élément considéré comprennent les recommandations pertinentes des normes de la GRI, y compris le Supplément pour le secteur des services financiers, de même que des critères élaborés en interne.

- ▶ **Éléments considérés 2 et 3 :** Les éléments considérés se composent du tableau de la Banque et des émissions de gaz à effet de serre ayant trait aux champs d'application 1 et 2 et aux catégories d'émissions voyages d'affaires et actifs loués en aval du champ d'application 3 pour les activités de la Banque au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Les émissions de gaz à effet de serre de la Banque ont été établies et calculées conformément à l'ISO 14064-1:06, *Gaz à effet de serre - Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre* (la « Norme ISO 14064-1 »), et au *Greenhouse Gas Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard* (« Protocole des GES ») du WBCSD/WRI.

Les critères utilisés pour évaluer les deux éléments considérés sont les recommandations pertinentes de la Norme ISO 14064-1 et du Protocole des GES.

- ▶ **Élément considéré 4 :** L'élément considéré se compose des données liées à la consommation énergétique de la Banque définies par la direction et dans le Protocole des GES ainsi que dans les normes du GRI.

Les critères élaborés en interne ont été conçus précisément aux fins de la préparation du Rapport. Par conséquent, l'information sur les éléments considérés pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Responsabilités de la TD**

Il incombe à la direction de la TD de sélectionner les critères et de présenter les éléments considérés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à ceux-ci. Cette responsabilité inclut l'établissement et le maintien de contrôles internes, la tenue à jour de dossiers adéquats et l'élaboration d'estimations qui sont pertinentes pour la préparation des éléments considérés, de sorte qu'ils soient exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilités d'EY**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur la présentation des éléments considérés sur la base des éléments probants que nous avons obtenus.

Notre mission d'assurance a été menée conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance ISAE 3000 (*Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information*). Cette norme requiert que nous planifions et réalisons notre mission de façon à obtenir l'assurance limitée que, dans tous leurs aspects significatifs, les éléments considérés sont présentés conformément aux critères, et que nous délivrions un rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder conclusions d'assurance limitée.

### **Notre indépendance et notre contrôle qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

## Description des procédures mises en œuvre

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Nos procédures nous permettent d'obtenir un niveau d'assurance limitée sur lequel fonder nos conclusions et ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient nécessaires pour fournir un niveau d'assurance raisonnable.

Bien que l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction ait été considérée pour déterminer la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission n'a pas été conçue pour fournir une assurance quant aux contrôles internes. Nos procédures ne comprenaient pas le test des contrôles ou la mise en œuvre de procédures liées à la vérification de l'agrégation ou du calcul des données dans les systèmes informatiques. Une mission d'assurance limitée consiste à demander des informations, principalement aux personnes responsables de la préparation des éléments considérés et des informations associées, et à mettre en œuvre des procédures analytiques et autres procédures appropriées.

Nos procédures comprenaient :

- ▶ des demandes d'informations auprès de membres sélectionnés de la direction afin d'acquérir une compréhension des processus, politiques et contrôles en place de la TD relativement aux éléments considérés;
- ▶ des demandes d'informations auprès des membres du personnel pertinents qui sont responsables des éléments considérés, notamment, lorsque cela s'applique, l'observation et l'inspection des systèmes et processus relatifs à l'agrégation et à la présentation des données;
- ▶ l'évaluation de l'exactitude des calculs effectués, sur la base d'échantillons, au moyen de procédures analytiques et de réexecutions limitées; et
- ▶ l'évaluation de la présentation des éléments considérés dans le Rapport.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

## Limites inhérentes

L'information non financière, comme les éléments considérés, est assujettie à un plus grand nombre de limites inhérentes que l'information financière, en raison des caractéristiques davantage qualitatives des éléments considérés et des méthodes utilisées pour déterminer cette information. L'absence d'un organisme de premier plan dont la pratique est bien établie sur lequel s'appuyer permet de sélectionner des techniques d'évaluation différentes mais acceptables, ce qui peut donner lieu à une évaluation qui diffère de manière importante et qui peut avoir une incidence sur la comparabilité des entités et au fil du temps.

## Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les éléments considérés 1, 2, 3 et 4, comme ils sont présentés dans le Rapport au 31 octobre 2020, n'ont pas été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères.

*Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 1<sup>er</sup> mars 2021  
Toronto, Canada

## Annexe 1

Notre mission d'assurance limitée a été réalisée à l'égard des principaux indicateurs de performance suivants :

Indicateur de performance	Valeur de l'indicateur	Page(s) du Rapport
<b>Élément considéré 1</b>		
Diversité de la main-d'œuvre à l'échelle mondiale :		
○ Pourcentage de femmes occupant un poste de cadre supérieur	38,4 %	22, 95, 96
○ Pourcentage de femmes occupant un poste de cadre intermédiaire ou un autre poste de direction	45,3 %	95, 96
○ Pourcentage de femmes dans l'ensemble du personnel	57,0 %	22, 95, 96
Diversité de la main-d'œuvre au Canada :		
○ Pourcentage de femmes occupant un poste de cadre supérieur	40,0 %	95, 96
○ Pourcentage de femmes occupant un poste de cadre intermédiaire ou un autre poste de direction	45,1 %	95, 96
○ Pourcentage de femmes dans l'ensemble du personnel	55,4 %	95, 96
○ Pourcentage de membres de minorités visibles occupant un poste de cadre supérieur	19,6 %	22, 96
○ Pourcentage de membres de minorités visibles occupant un poste de cadre intermédiaire ou un autre poste de direction	40,0 %	96
○ Pourcentage de membres de minorités visibles dans l'ensemble du personnel	39,2 %	96
○ Pourcentage de personnes handicapées dans l'ensemble du personnel	8,0 %	22, 96
○ Pourcentage d'employés autochtones dans l'ensemble du personnel	1,5 %	22, 96
Indice d'expérience légendaire (secteurs d'exploitation TD Canada Trust et Banque TD)	67,57	21, 63, 94
Taux de rotation du personnel (activités au Canada et aux États-Unis)	14,5 %	22, 74, 99
Taux de mobilisation des employés (Groupe Banque TD)	85 %	22, 98
Valeur économique non répartie	19,4 milliards \$	57
<b>Élément considéré 2</b>		
Tableau des activités neutres en carbone		83
– Émissions nettes de GES d'énergie et de voyages d'affaires	(tonnes CO <sub>2</sub> e)	
○ Canada	0	
○ États-Unis	0	

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ International</li> <li>- Électricité nette               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Canada</li> <li>○ États-Unis</li> <li>○ International</li> </ul> </li> <li>- Empreinte carbone               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Canada</li> <li>○ États-Unis</li> <li>○ International</li> </ul> </li> </ul>	0  0 0 0  0 0 0	
Élément considéré 3		
Émissions de gaz à effet de serre <ul style="list-style-type: none"> <li>- Émissions totales de type 1 &amp; 2 (par emplacement)               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Canada (Total)</li> <li>○ États-Unis (Total)</li> <li>○ International (Total)</li> </ul> </li> <li>- Émissions totales de type 1 &amp; 2 (par marché)</li> <li>- Émissions de type 3               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voyages d'affaires</li> <li>○ Actifs loués en aval</li> </ul> </li> </ul>	(tonnes CO <sub>2</sub> e) 136,511 57,681 77,761 1,069 49,346  8,593 1,121	81-82
Élément considéré 4		
Données sur la consommation énergétique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation énergétique totale               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Canada (Total)</li> <li>○ États-Unis (Total)</li> <li>○ International (Total)</li> </ul> </li> </ul>	2,524,052 GJ 1,568,799 GJ 942,302 GJ 12,951 GJ	87